

REFERENCES

**Cde :** RA 191164  
**Devis :** DRR19-00061  
**Reçu Rouen, le** 03/10/19 **Preleve le** 26/09/19  
**Demandeur:** M PASCOET Olivier  
**ClientID:** EB 26/09 M24  
**Description:** EAU RESIDUAIRE  
**Nature:** Eau  
**Commentaire:**

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
 14 BIS AVENUE PASTEUR

CS50589  
 76006 ROUEN  
 FRANCE

Rouen, le 23 octobre 2019

RAPPORT D'ESSAI  
**RNR19-00305.002**

Page 1 / 2

Commentaire : les résultats analytiques peuvent ne pas refléter la concentration présente au moment du prélèvement pour le(s) paramètre(s) ci dessous car les conditions requises par la norme NF EN ISO 5667-3, liées à la conservation et à l'échantillonnage ne sont pas respectées :

Flaconnage non adapté aux analyses demandées. Nous tenons à votre disposition la liste des flacons préconisés par type d'analyse. L'utilisation de flaconnage inadapté peut avoir des conséquences sur les résultats d'analyses.

Délai entre le prélèvement et la date de réception de l'échantillon au laboratoire excède la durée de conservation maximale.

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>INDICE HYDROCARBURES (F) (*)</b> (ISO9377-2)	07/10/19	0,50	mg/L
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b> (ISO 18073)	07/10/19		
<b>2,3,7,8-TCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDD (F) (*)</b>		0,0280	ng/L
<b>OCDD (F) (*)</b>		0,175	ng/L
<b>2,3,7,8-TCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>2,3,4,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>2,3,4,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDF (F) (*)</b>		0,013	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8,9-HPCDF (F) (*)</b>		<0,006	ng/L

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

(F) : Essai sous traité à SGS Frésenius à Herten - NF EN/CEI 17025 équivalence COFRAC - DAKK5 n° D-PL-14115-07-00

(E) : Essai sous traité à SGS France à Evry - COFRAC N° 1-6446

(2) : Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est ont été extrait(s).

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b>	07/10/19		
(ISO 18073)			
<b>OCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>I-TE NATO Excl LD (F) (*)</b>		0,0006	ng/L
<b>I-TE NATO Incl LD (F) (*)</b>		0,0064	ng/L
<b>I-TE OMS Excl LD (2005) (F) (*)</b>		0,0005	ng/L
<b>I-TE OMS Incl LD (2005) (F) (*)</b>		0,0068	ng/L

Résultats validés électroniquement par

**Valérie DECTOT**  
Responsable Projet



Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025.

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).

REFERENCES

**Cde :** RA 191164  
**Devis :** DRR19-00061  
**Reçu Rouen, le** 03/10/19 **Preleve le** 27/09/19  
**Demandeur:** M PASCOET Olivier  
**ClientID:** EB 27/09 M24  
**Description:** EAU RESIDUAIRE  
**Nature:** Eau  
**Commentaire:**

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
 14 BIS AVENUE PASTEUR

CS50589  
 76006 ROUEN  
 FRANCE

Rouen, le 23 octobre 2019

RAPPORT D'ESSAI  
**RNR19-00305.003**

Page 1 / 3

Commentaire : les résultats analytiques peuvent ne pas refléter la concentration présente au moment du prélèvement pour le(s) paramètre(s) ci dessous car les conditions requises par la norme NF EN ISO 5667-3, liées à la conservation et à l'échantillonnage ne sont pas respectées :

Flaconnage non adapté aux analyses demandées. Nous tenons à votre disposition la liste des flacons préconisés par type d'analyse. L'utilisation de flaconnage inadapté peut avoir des conséquences sur les résultats d'analyses.

Délai entre le prélèvement et la date de réception de l'échantillon au laboratoire excède la durée de conservation maximale.

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>pH</b> (NFENISO10523)	04/10/19		
<b>pH à la température ci-dessous (*)</b>		7,5	
<b>Date de la mesure</b>		04/10/2019	
<b>Température de mesure</b>		20,4	°C
<b>ST-DCO (*)</b> (ISO15705)	07/10/19	405	mg/L
<b>NITRITES (E) (*)</b> (selon NF EN 26777/ ISO 6777)	08/10/19	<0,01	mg/L
<b>NITRATES (E) (*)</b> (selon NF EN ISO 13395)	08/10/19	<1	mg/L
<b>AZOTE KJELDAHL (E) (*)</b> (NF EN 25663 : 01 Jan 94)	09/10/19	45,8	mg/L
<b>AZOTE GLOBAL (NTK + NO3 + NO2) (E)</b> (Selon normes Afnor de chaque paramètre)	17/10/19	45,8	mg/L
<b>ELEMENTS - ICP (F)</b> (EN ISO 11885)	07/10/19		
<b>PHOSPHORE SELON EN 11885 (F) (*)</b>		5,6	mg/L
<b>ZINC SELON EN 11885 (F) (*)</b>		0,21	mg/L
<b>SULFURES (F) (*)</b> (DEV D 7)	07/10/19	0,15	mg/L
<b>ANIONS - IC (F)</b>	07/10/19		

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

(F) : Essai sous traité à SGS Frésenius à Herten - NF EN/CEI 17025 équivalence COFRAC - DAKK5 n° D-PL-14115-07-00

(E) : Essai sous traité à SGS France à Evry - COFRAC N° 1-6446

(2) : Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>ANIONS - IC (F)</b> (EN ISO 10304-1)	07/10/19		
<b>CHLORURE (F) (*)</b>		87	mg/L
<b>FLUORURE (F) (*)</b>		<0,2	mg/L
<b>AOX (F) (*)</b> (EN ISO 9562)	07/10/19	<0,05	mg/L
<b>INDICE PHÉNOL (F) (*)</b> (EN ISO 14402)	07/10/19	0,02	mg/L
<b>INDICE HYDROCARBURES (F) (*)</b> (ISO9377-2)	07/10/19	0,70	mg/L
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) - GCMS (F)</b> (DIN 38407-39)	07/10/19		
<b>BENZO(A)PYRÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>BENZO(B)FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b> (ISO 18073)	07/10/19		
<b>2,3,7,8-TCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDD (F) (*)</b>		0,0250	ng/L
<b>OCDD (F) (*)</b>		0,163	ng/L
<b>2,3,7,8-TCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>2,3,4,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>2,3,4,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDF (F) (*)</b>		0,008	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8,9-HPCDF (F) (*)</b>		<0,006	ng/L
<b>OCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>I-TE NATO Excl LD (F) (*)</b>		0,0005	ng/L
<b>I-TE NATO Incl LD (F) (*)</b>		0,0063	ng/L
<b>I-TE OMS Excl LD (2005) (F) (*)</b>		0,0004	ng/L
<b>I-TE OMS Incl LD (2005) (F) (*)</b>		0,0067	ng/L

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-of-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Résultats validés électroniquement par

**Valérie DECTOT**  
Responsable Projet

Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025.



(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

REFERENCES

**Cde :** RA 191164  
**Devis :** DRR19-00061  
**Reçu Rouen, le** 03/10/19 **Preleve le** 28/09/19  
**Demandeur:** M PASCOET Olivier  
**ClientID:** EB 28/09 M24  
**Description:** EAU RESIDUAIRE  
**Nature:** Eau  
**Commentaire:**

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
 14 BIS AVENUE PASTEUR

CS50589  
 76006 ROUEN  
 FRANCE

Rouen, le 23 octobre 2019

RAPPORT D'ESSAI  
**RNR19-00305.004**

Page 1 / 2

Commentaire : les résultats analytiques peuvent ne pas refléter la concentration présente au moment du prélèvement pour le(s) paramètre(s) ci dessous car les conditions requises par la norme NF EN ISO 5667-3, liées à la conservation et à l'échantillonnage ne sont pas respectées :

Flaconnage non adapté aux analyses demandées. Nous tenons à votre disposition la liste des flacons préconisés par type d'analyse. L'utilisation de flaconnage inadapté peut avoir des conséquences sur les résultats d'analyses.

Délai entre le prélèvement et la date de réception de l'échantillon au laboratoire excède la durée de conservation maximale.

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>pH</b> (NFENISO10523)	04/10/19		
<b>pH à la température ci-dessous (*)</b>		7,6	
<b>Date de la mesure</b>		04/10/2019	
<b>Température de mesure</b>		20,5	°C
<b>ST-DCO (*)</b> (ISO15705)	07/10/19	332	mg/L
<b>NITRITES (E) (*)</b> (selon NF EN 26777/ ISO 6777)	08/10/19	<0,01	mg/L
<b>NITRATES (E) (*)</b> (selon NF EN ISO 13395)	08/10/19	<1	mg/L
<b>AZOTE KJELDAHL (E) (*)</b> (NF EN 25663 : 01 Jan 94)	09/10/19	46,2	mg/L
<b>AZOTE GLOBAL (NTK + NO3 + NO2) (E)</b> (Selon normes Afnor de chaque paramètre)	17/10/19	46,2	mg/L
<b>ELEMENTS - ICP (F)</b> (EN ISO 11885)	07/10/19		
<b>PHOSPHORE SELON EN 11885 (F) (*)</b>		5,2	mg/L
<b>MERCURE SELON EN 1483 (F) (*)</b>		<0,0002	mg/L
<b>ZINC SELON EN 11885 (F) (*)</b>		0,13	mg/L

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

(F) : Essai sous traité à SGS Frésenius à Herten - NF EN/CEI 17025 équivalence COFRAC - DAKK S n° D-PL-14115-07-00

(E) : Essai sous traité à SGS France à Evry - COFRAC N° 1-6446

(2) : Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>SULFURES (F) (*)</b> (DEV D 7)	07/10/19	0,08	mg/L
<b>ANIONS - IC (F)</b> (EN ISO 10304-1)	07/10/19		
<b>CHLORURE (F) (*)</b>		85	mg/L
<b>FLUORURE (F) (*)</b>		<0,2	mg/L
<b>AOX (F) (*)</b> (EN ISO 9562)	07/10/19	<0,05	mg/L
<b>INDICE PHÉNOL (F) (*)</b> (EN ISO 14402)	07/10/19	0,03	mg/L
<b>INDICE HYDROCARBURES (F) (*)</b> (ISO9377-2)	07/10/19	0,30	mg/L
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) - GCMS (F)</b> (DIN 38407-39)	07/10/19		
<b>BENZO(A)PYRÈNE (F) (*)</b>		<0,04	µg/L
<b>BENZO(B)FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,04	µg/L
<b>FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,04	µg/L
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b> (ISO 18073)	07/10/19		
<b>2,3,7,8-TCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDD (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDD (F) (*)</b>		<0,01	ng/L
<b>OCDD (F) (*)</b>		<0,09	ng/L
<b>2,3,7,8-TCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>2,3,4,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>2,3,4,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,002	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDF (F) (*)</b>		<0,006	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8,9-HPCDF (F) (*)</b>		<0,006	ng/L
<b>OCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>CHROME VI (F)</b> (DIN 38405-24)	08/10/19	<0,01	mg/L

Résultats validés électroniquement par

**Valérie DECTOT**  
Responsable Projet



Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025.

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est(sont) dit être extrait(s).

REFERENCES

**Cde :** RA 191164  
**Devis :** DRR19-00061  
**Reçu Rouen, le** 03/10/19 **Preleve le** 29/09/19  
**Demandeur:** M PASCOET Olivier  
**ClientID:** EB 29/09 M24  
**Description:** EAU RESIDUAIRE  
**Nature:** Eau  
**Commentaire:**

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
14 BIS AVENUE PASTEUR

CS50589  
76006 ROUEN  
FRANCE

Rouen, le 23 octobre 2019

RAPPORT D'ESSAI  
RNR19-00305.005

Page 1 / 3

Commentaire : les résultats analytiques peuvent ne pas refléter la concentration présente au moment du prélèvement pour le(s) paramètre(s) ci dessous car les conditions requises par la norme NF EN ISO 5667-3, liées à la conservation et à l'échantillonnage ne sont pas respectées :

Flaconnage non adapté aux analyses demandées. Nous tenons à votre disposition la liste des flacons préconisés par type d'analyse. L'utilisation de flaconnage inadapté peut avoir des conséquences sur les résultats d'analyses.

Délai entre le prélèvement et la date de réception de l'échantillon au laboratoire excède la durée de conservation maximale.

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>pH</b> (NFENISO10523)	04/10/19		
<b>pH à la température ci-dessous (*)</b>		7,4	
<b>Date de la mesure</b>		04/10/2019	
<b>Température de mesure</b>		20,4	°C
<b>ST-DCO (*)</b> (ISO15705)	07/10/19	451	mg/L
<b>NITRITES (E) (*)</b> (selon NF EN 26777/ ISO 6777)	08/10/19	<0,01	mg/L
<b>NITRATES (E) (*)</b> (selon NF EN ISO 13395)	08/10/19	<1	mg/L
<b>AZOTE KJELDAHL (E) (*)</b> (NF EN 25663 : 01 Jan 94)	09/10/19	47,6	mg/L
<b>AZOTE GLOBAL (NTK + NO3 + NO2) (E)</b> (Selon normes Afnor de chaque paramètre)	17/10/19	47,6	mg/L
<b>ELEMENTS - ICP (F)</b> (EN ISO 11885)	07/10/19		
<b>PHOSPHORE SELON EN 11885 (F) (*)</b>		6,4	mg/L
<b>ZINC SELON EN 11885 (F) (*)</b>		0,22	mg/L
<b>SULFURES (F) (*)</b> (DEV D 7)	07/10/19	0,96	mg/L
<b>ANIONS - IC (F)</b>	07/10/19		

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

(F) : Essai sous traité à SGS Frésenius à Herten - NF EN/CEI 17025 équivalence COFRAC - DAKK5 n° D-PL-14115-07-00

(E) : Essai sous traité à SGS France à Evry - COFRAC N° 1-6446

(2) : Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).



Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>ANIONS - IC (F)</b> (EN ISO 10304-1)	07/10/19		
<b>CHLORURE (F) (*)</b>		74	mg/L
<b>FLUORURE (F) (*)</b>		<0,2	mg/L
<b>AOX (F) (*)</b> (EN ISO 9562)	07/10/19	<0,05	mg/L
<b>INDICE PHÉNOL (F) (*)</b> (EN ISO 14402)	07/10/19	0,03	mg/L
<b>INDICE HYDROCARBURES (F) (*)</b> (ISO9377-2)	07/10/19	0,20	mg/L
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) - GCMS (F)</b> (DIN 38407-39)	07/10/19		
<b>BENZO(A)PYRÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>BENZO(B)FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b> (ISO 18073)	07/10/19		
<b>2,3,7,8-TCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDD (F) (*)</b>		0,0360	ng/L
<b>OCDD (F) (*)</b>		0,476	ng/L
<b>2,3,7,8-TCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>2,3,4,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>2,3,4,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8,9-HPCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>OCDF (F) (*)</b>		0,256	ng/L
<b>I-TE NATO Excl LD (F) (*)</b>		0,0011	ng/L
<b>I-TE NATO Incl LD (F) (*)</b>		0,0156	ng/L
<b>I-TE OMS Excl LD (2005) (F) (*)</b>		0,0006	ng/L
<b>I-TE OMS Incl LD (2005) (F) (*)</b>		0,0165	ng/L

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Résultats validés électroniquement par

**Valérie DECTOT**  
Responsable Projet

Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025.



(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

REFERENCES

**Cde :** RA 191164  
**Devis :** DRR19-00061  
**Reçu Rouen, le** 03/10/19 **Preleve le** 24/09/19  
**Demandeur:** M PASCOET Olivier  
**ClientID:** EB 30/09 M24  
**Description:** EAU RESIDUAIRE  
**Nature:** Eau  
**Commentaire:**

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
 14 BIS AVENUE PASTEUR

CS50589  
 76006 ROUEN  
 FRANCE

Rouen, le 23 octobre 2019

RAPPORT D'ESSAI  
**RNR19-00305.006**

Page 1 / 3

Commentaire : les résultats analytiques peuvent ne pas refléter la concentration présente au moment du prélèvement pour le(s) paramètre(s) ci dessous car les conditions requises par la norme NF EN ISO 5667-3, liées à la conservation et à l'échantillonnage ne sont pas respectées :

Flaconnage non adapté aux analyses demandées. Nous tenons à votre disposition la liste des flacons préconisés par type d'analyse. L'utilisation de flaconnage inadapté peut avoir des conséquences sur les résultats d'analyses.

Délai entre le prélèvement et la date de réception de l'échantillon au laboratoire excède la durée de conservation maximale.

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>pH</b> (NFENISO10523)	04/10/19		
<b>pH à la température ci-dessous (*)</b>		7,6	
<b>Date de la mesure</b>		04/10/2019	
<b>Température de mesure</b>		20,7	°C
<b>ST-DCO (*)</b> (ISO15705)	07/10/19	345	mg/L
<b>NITRITES (E) (*)</b> (selon NF EN 26777/ ISO 6777)	08/10/19	<0,01	mg/L
<b>NITRATES (E) (*)</b> (selon NF EN ISO 13395)	08/10/19	<1	mg/L
<b>AZOTE KJELDAHL (E) (*)</b> (NF EN 25663 : 01 Jan 94)	09/10/19	44,9	mg/L
<b>AZOTE GLOBAL (NTK + NO3 + NO2) (E)</b> (Selon normes Afnor de chaque paramètre)	17/10/19	44,9	mg/L
<b>ELEMENTS - ICP (F)</b> (EN ISO 11885)	07/10/19		
<b>PHOSPHORE SELON EN 11885 (F) (*)</b>		5,7	mg/L
<b>ZINC SELON EN 11885 (F) (*)</b>		0,17	mg/L
<b>SULFURES (F) (*)</b> (DEV D 7)	07/10/19	0,07	mg/L
<b>ANIONS - IC (F)</b>	07/10/19		

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

(F) : Essai sous traité à SGS Frésenius à Herten - NF EN/CEI 17025 équivalence COFRAC - DAKK5 n° D-PL-14115-07-00

(E) : Essai sous traité à SGS France à Evry - COFRAC N° 1-6446

(2) : Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>ANIONS - IC (F)</b> (EN ISO 10304-1)	07/10/19		
<b>CHLORURE (F) (*)</b>		86	mg/L
<b>FLUORURE (F) (*)</b>		<0,2	mg/L
<b>AOX (F) (*)</b> (EN ISO 9562)	07/10/19	<0,05	mg/L
<b>INDICE PHÉNOL (F) (*)</b> (EN ISO 14402)	07/10/19	0,03	mg/L
<b>INDICE HYDROCARBURES (F) (*)</b> (ISO9377-2)	07/10/19	0,20	mg/L
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) - GCMS (F)</b> (DIN 38407-39)	07/10/19		
<b>BENZO(A)PYRÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>BENZO(B)FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		0,060	µg/L
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b> (ISO 18073)	07/10/19		
<b>2,3,7,8-TCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDD (F) (*)</b>		0,0290	ng/L
<b>OCDD (F) (*)</b>		0,186	ng/L
<b>2,3,7,8-TCDF (F) (*)</b>		0,7000	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDF (F) (*)</b>		0,0780	ng/L
<b>2,3,4,7,8-PECDF (F) (*)</b>		0,0780	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		0,0400	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		0,0070	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>2,3,4,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDF (F) (*)</b>		0,017	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8,9-HPCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>OCDF (F) (*)</b>		<0,05	ng/L
<b>I-TE NATO Excl LD (F) (*)</b>		0,1182	ng/L
<b>I-TE NATO Incl LD (F) (*)</b>		0,1284	ng/L
<b>I-TE OMS Excl LD (2005) (F) (*)</b>		0,1010	ng/L
<b>I-TE OMS Incl LD (2005) (F) (*)</b>		0,1136	ng/L

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est ont été extrait(s).

Résultats validés électroniquement par

**Valérie DECTOT**  
Responsable Projet

Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025.



(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

REFERENCES

**Cde :** RA 191164  
**Devis :** DRR19-00061  
**Reçu Rouen, le** 03/10/19 **Preleve le** 01/10/19  
**Demandeur:** M PASCOET Olivier  
**ClientID:** EB 01/10 M24  
**Description:** EAU RESIDUAIRE  
**Nature:** Eau  
**Commentaire:**

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
 14 BIS AVENUE PASTEUR

CS50589  
 76006 ROUEN  
 FRANCE

Rouen, le 23 octobre 2019

RAPPORT D'ESSAI  
**RNR19-00305.007**

Page 1 / 2

Commentaire : les résultats analytiques peuvent ne pas refléter la concentration présente au moment du prélèvement pour le(s) paramètre(s) ci dessous car les conditions requises par la norme NF EN ISO 5667-3, liées à la conservation et à l'échantillonnage ne sont pas respectées :

Flaconnage non adapté aux analyses demandées. Nous tenons à votre disposition la liste des flacons préconisés par type d'analyse. L'utilisation de flaconnage inadapté peut avoir des conséquences sur les résultats d'analyses.

Délai entre le prélèvement et la date de réception de l'échantillon au laboratoire excède la durée de conservation maximale.

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>pH</b> (NFENISO10523)	04/10/19		
<b>pH à la température ci-dessous (*)</b>		7,5	
<b>Date de la mesure</b>		04/10/2019	
<b>Température de mesure</b>		20,5	°C
<b>ST-DCO (*)</b> (ISO15705)	07/10/19	378	mg/L
<b>NITRITES (E) (*)</b> (selon NF EN 26777/ ISO 6777)	08/10/19	<0,01	mg/L
<b>NITRATES (E) (*)</b> (selon NF EN ISO 13395)	08/10/19	<1	mg/L
<b>AZOTE KJELDAHL (E) (*)</b> (NF EN 25663 : 01 Jan 94)	09/10/19	33,2	mg/L
<b>AZOTE GLOBAL (NTK + NO3 + NO2) (E)</b> (Selon normes Afnor de chaque paramètre)	17/10/19	33,2	mg/L
<b>ELEMENTS - ICP (F)</b> (EN ISO 11885)	07/10/19		
<b>PHOSPHORE SELON EN 11885 (F) (*)</b>		5,2	mg/L
<b>ZINC SELON EN 11885 (F) (*)</b>		0,24	mg/L
<b>SULFURES (F) (*)</b> (DEV D 7)	07/10/19	1,80	mg/L
<b>ANIONS - IC (F)</b>	07/10/19		

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

(F) : Essai sous traité à SGS Frésenius à Herten - NF EN/CEI 17025 équivalence COFRAC - DAKK5 n° D-PL-14115-07-00

(E) : Essai sous traité à SGS France à Evry - COFRAC N° 1-6446

(2) : Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>ANIONS - IC (F)</b> (EN ISO 10304-1)	07/10/19		
<b>CHLORURE (F) (*)</b>		65	mg/L
<b>FLUORURE (F) (*)</b>		<0,2	mg/L
<b>AOX (F) (*)</b> (EN ISO 9562)	07/10/19	<0,05	mg/L
<b>INDICE PHÉNOL (F) (*)</b> (EN ISO 14402)	07/10/19	0,04	mg/L
<b>INDICE HYDROCARBURES (F) (*)</b> (ISO9377-2)	07/10/19	1,1	mg/L
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) - GCMS (F)</b> (DIN 38407-39)	07/10/19		
<b>BENZO(A)PYRÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>BENZO(B)FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,03	µg/L
<b>FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		0,026	µg/L
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b> (ISO 18073)	07/10/19		
<b>2,3,7,8-TCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDD (F) (*)</b>		<0,03	ng/L
<b>OCDD (F) (*)</b>		<0,05	ng/L
<b>2,3,7,8-TCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>2,3,4,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>2,3,4,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8,9-HPCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>OCDF (F) (*)</b>		<0,05	ng/L

Résultats validés électroniquement par

**Valérie DECTOT**  
Responsable Projet



Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).

REFERENCES

**Cde :** RA 191164  
**Devis :** DRR19-00061  
**Reçu Rouen, le** 03/10/19 **Preleve le** 02/10/19  
**Demandeur:** M PASCOET Olivier  
**ClientID:** EB 02/10 M24  
**Description:** EAU RESIDUAIRE  
**Nature:** Eau  
**Commentaire:**

METROPOLE ROUEN NORMANDIE  
 14 BIS AVENUE PASTEUR

CS50589  
 76006 ROUEN  
 FRANCE

Rouen, le 23 octobre 2019

RAPPORT D'ESSAI  
**RNR19-00305.008**

Page 1 / 2

Commentaire : les résultats analytiques peuvent ne pas refléter la concentration présente au moment du prélèvement pour le(s) paramètre(s) ci dessous car les conditions requises par la norme NF EN ISO 5667-3, liées à la conservation et à l'échantillonnage ne sont pas respectées :

Flaconnage non adapté aux analyses demandées. Nous tenons à votre disposition la liste des flacons préconisés par type d'analyse. L'utilisation de flaconnage inadapté peut avoir des conséquences sur les résultats d'analyses.

Délai entre le prélèvement et la date de réception de l'échantillon au laboratoire excède la durée de conservation maximale.

Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>pH</b> (NFENISO10523)	04/10/19		
<b>pH à la température ci-dessous (*)</b>		7,7	
<b>Date de la mesure</b>		04/10/2019	
<b>Température de mesure</b>		20,4	°C
<b>ST-DCO (*)</b> (ISO15705)	07/10/19	383	mg/L
<b>NITRITES (E) (*)</b> (selon NF EN 26777/ ISO 6777)	08/10/19	<0,01	mg/L
<b>NITRATES (E) (*)</b> (selon NF EN ISO 13395)	08/10/19	<1	mg/L
<b>AZOTE KJELDAHL (E) (*)</b> (NF EN 25663 : 01 Jan 94)	09/10/19	39,0	mg/L
<b>AZOTE GLOBAL (NTK + NO3 + NO2) (E)</b> (Selon normes Afnor de chaque paramètre)	17/10/19	39,0	mg/L
<b>ELEMENTS - ICP (F)</b> (EN ISO 11885)	07/10/19		
<b>PHOSPHORE SELON EN 11885 (F) (*)</b>		4,8	mg/L
<b>ZINC SELON EN 11885 (F) (*)</b>		0,14	mg/L
<b>SULFURES (F) (*)</b> (DEV D 7)	07/10/19	<0,03	mg/L
<b>ANIONS - IC (F)</b>	07/10/19		

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

(F) : Essai sous traité à SGS Frésenius à Herten - NF EN/CEI 17025 équivalence COFRAC - DAKK S n° D-PL-14115-07-00

(E) : Essai sous traité à SGS France à Evry - COFRAC N° 1-6446

(2) : Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).



Paramètres	Commencé	Résultats	Unités
<b>ANIONS - IC (F)</b> (EN ISO 10304-1)	07/10/19		
<b>CHLORURE (F) (*)</b>		86	mg/L
<b>FLUORURE (F) (*)</b>		<0,2	mg/L
<b>AOX (F) (*)</b> (EN ISO 9562)	07/10/19	<0,05	mg/L
<b>INDICE PHÉNOL (F) (*)</b> (EN ISO 14402)	07/10/19	0,02	mg/L
<b>INDICE HYDROCARBURES (F) (*)</b> (ISO9377-2)	07/10/19	1,2	mg/L
<b>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) - GCMS (F)</b> (DIN 38407-39)	07/10/19		
<b>BENZO(A)PYRÈNE (F) (*)</b>		<0,05	µg/L
<b>BENZO(B)FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,05	µg/L
<b>FLUORANTHÈNE (F) (*)</b>		<0,05	µg/L
<b>DIOXINES CHLORÉS (TÉTRA À OCTA) ET FURANES - HRGC/HRMS (F)</b> (ISO 18073)	07/10/19		
<b>2,3,7,8-TCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDD (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDD (F) (*)</b>		<0,03	ng/L
<b>OCDD (F) (*)</b>		<0,05	ng/L
<b>2,3,7,8-TCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>2,3,4,7,8-PECDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,7,8,9-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>2,3,4,6,7,8-HXCDF (F) (*)</b>		<0,005	ng/L
<b>1,2,3,4,6,7,8-HPCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>1,2,3,4,7,8,9-HPCDF (F) (*)</b>		<0,02	ng/L
<b>OCDF (F) (*)</b>		<0,05	ng/L

Résultats validés électroniquement par

**Valérie DECTOT**  
Responsable Projet



Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025

(\*) : Essai sous accréditation (Rapport d'essai et portée d'accréditation disponibles sur demande)

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence de rapport d'essais.

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur [http://www.sgs.com/terms\\_and\\_conditions.htm](http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm) et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l{(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l{(des) échantillon(s)) et plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l{(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est/ont été extrait(s).